



Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité

Table Ronde des Bailleurs du PFBC

**Tenue à
Yaoundé au Cameroun le 11 Juillet 2023.**

Compte-rendu

La Table Ronde des Bailleurs s'est réunie à huis clos le 11 juillet 2023 pour discuter des questions de la transhumance. Étaient présents l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement, la Belgique, le fonds Bezos, le fonds CAFI, la France, la Suède et l'Union européenne. Les bailleurs ont discuté des points suivants :

1. Le Table Ronde des Bailleurs félicite les experts et les pays pour la qualité des Plans d'Investissement/Action Pays (PIPs) des 3 blocs. Ils nous semblent réalistes et correspondent à des possibilités réelles de financement. Les 7 axes traduisent une approche holistique du phénomène de la transhumance et du pastoralisme.
2. Les bailleurs soulignent que les actions de promotion du pastoralisme et de gestion de la transhumance doivent être réfléchies en fonction de la productivité réelle des pâturages naturels, par nature limitée par la pluviométrie et la fertilité des sols, et de la tendance constatée à l'augmentation incontrôlée de la taille des troupeaux qui sont devenus des placements financiers pour les élites. Le soutien financier aux PIPs doit s'appuyer sur les principes de durabilité économique et environnementale et d'équité sociale.
3. Il est important de regarder les PIPs dans une perspective évolutive et déterminer comment les partenaires de la région voient le secteur de la transhumance. Les PTF sont disponibles pour accompagner au mieux cette évolution dans ses dimensions environnementale, économique et sociale.
4. Chaque partenaire financier a des priorités thématiques différentes qui correspondent aux attentes de ses propres citoyens ou actionnaires. Il est important de garder en tête cela au moment du plan de financement. Les principales priorités notées sont : l'approche One Health, le changement climatique, le nexus sécurité-développement-climat, le pledge pour les forêts tropicales et le pledge pour le bassin du Congo,

l'engagement 30x30. Certains privilégient une approche régionale, d'autres une programmation nationale comme point de départ.

5. Les bailleurs estiment que le montant de 500 millions \$ (ou 450 millions EUR) est atteignable par les différents mécanismes financiers. Il faudra toutefois veiller à la capacité d'absorption des États de ces montants, en particulier dans le secteur du pastoralisme et de la transhumance souvent informelle.
6. Les bailleurs tiennent à souligner l'importance de la responsabilité particulière de chaque acteur dans ces plans d'investissement, notamment les états qui doivent prendre toutes leurs prérogatives, mais aussi assumer toutes leurs missions. A cet égard, il est important de mieux identifier tous les fonds disponibles (aide au développement, fonds climat, budgets nationaux, garanties bancaires, secteur privé, fondations) et de pouvoir utiliser chaque type de financement de manière appropriée et complémentaire.
7. De nombreux bailleurs doivent encore consulter leur capitale pour déterminer les montants disponibles en appui aux PIPs. Il n'existe pas encore de cartographie complète des fonds disponibles, mais d'ores et déjà, un montant de 220 M EUR est disponible pour les projets dans et autour des aires protégées et sur le pastoralisme dans les pays considérés, soit 50% des PIPs.
8. Le suivi de ces investissements et de leurs impacts doit se faire de manière harmonisée et objective. L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale a montré toute la pertinence des outils de suivi qu'il a développés. Nous encourageons tous les partenaires de collaborer avec l'OFAC pour ce reporting.

Les bailleurs remercient encore la République du Cameroun pour l'excellent accueil à Yaoundé et la facilitation allemande pour la qualité du travail de préparation.

Fait à Yaoundé, le 11 juillet 2023